

## CHARTRE DU JOUEUR EDR

**Le joueur est le vecteur de la promotion du club de l'URAM, de par son comportement sportif et par l'image qu'il donne sur et en dehors du terrain.**



### SES DROITS

**Etre respecté par l'ensemble** de ses Co-équipiers ses éducateurs et l'ensemble des membres du club.

**..Bénéficier une formation** technique et sportive: connaissance des règles, compréhension du jeu, développement physique en toute sécurité, formation adaptée à son potentiel.

### SES DEVOIRS

**Respecter** son environnement et adopter un comportement respectueux envers ses co-équipiers, adversaires, arbitres, supporters, éducateurs.

**Respecter** les décisions des responsables arbitres et éducateurs.

**Tenir ses engagements** sportifs: assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matchs  
Prévenir obligatoirement ses éducateurs en cas d'absence aux entraînements et aux tournois

### ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE Nom et prénom du membre :

*En prenant une licence, je m'engage à respecter le règlement intérieur et la charte .Faire précéder la signature par « Lu et approuvé*

**Fait à Joyeuse le :** \_\_\_\_\_